



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 13 septembre 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	19	21

Date de convocation 06 septembre 2023
--

L'an deux mille vingt-trois, le treize septembre à dix-huit heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical à la Maison France Services de Bologne, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Olivier BILLIARD, Didier COGNON, Jean-Guillaume DECORSE, Gilles DESNOUVEAUX, Josette DEMANGEOT, Audrey DUHOUX, Franck DUHOUX, Bernard GUY, François GUYOT, Martine HENRISSAT, Marie-Claude LAVOCAT, Christophe LIMAUX, Bernard LUISIN, Etienne MARASI, Stéphane MARTINELLI, Nicole PENSEE, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

Absents : Patrice CLOSS, Claude COSSON, Lise COURTOIS, Stephan EMERAUX, Christine GUILLEMY, Jonathan HASELVANDER, Nicolas LACROIX, Arnaud LAMOTTE, Michel MENET, Françoise MONGIN, Anne-Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Frédéric ROUSSEL, Roland THERY, Bernard VIALLETEL, Patrick VIARD

Représentés : Claude Cosson par Christophe LIMAUX
Bernard VIALLETEL par Stephan EMERAUX

Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Composition du comité de programmation LEADER 2023-2027
N° de délibération : 2023-19

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	21	21	0	0	0

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

Vu les statuts dudit Syndicat,

Vu la délibération du 29 juin 2023 dudit Syndicat instituant le Gal du pays de Chaumont et son portage juridique et financier,

Vu la décision de la Région pour porter un programme européen 2023-2027

CONSIDERANT que le GAL est constitué d'un collège privé et d'un collègue public.

Que le collège public sera représenté par des membres du comité syndical du Pays de Chaumont, Il convient de désigner les 10 membres titulaires et les 10 membres suppléants pour participer au comité de programmation LEADER 2023-2027.

La proposition de composition est la suivante :

Nombre de titulaires	10
Nombre de suppléants	10

Collectivités	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CA	Stéphane MARTINELLI	Olivier BILLIARD
CA	Lise COURTOIS	Patrick VIARD
CA	Jean-Marie WATREMETZ	Anne-Marie NEDELEC
CA	Véronique NICKELS	Stéphan EMERAUX
CC3F	Franck DUHOUX	Nicole PENSEE
CC3F	Martine HENRISSAT	Roland THERY
CC3F	Patrice CLOSS	Josette DEMANGEOT
CCMR	Claude COSSON	Christophe LIMAUX
CCMR	Gilles DESNOUVEAUX	Bernard LUISIN
CCMR	Jean-Guillaume DECORSE	Bernard GUY

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, il est décidé :

1. Que le comité de programmation LEADER soit composé comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Stéphane MARTINELLI, Président

